

APPEL A PROJETS ONAC-CI / FONSIK 2024

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

I- AIDE A LA PRODUCTION ET A LA POST PRODUCTION

A / Pour les Œuvres unitaires (films documentaires ou de fiction long et court métrage)

1. Formulaire de présentation du projet (à télécharger sur les sites www.fonsic-ci.com et www.onaci.ci et à remplir).

Envoyer le lien de visionnage d'une œuvre précédente du réalisateur – au moins un court-métrage par wi-transfert à l'adresse électronique ci-dessus :

appelprojet.onacci2024@onacci.ci

2. Note de synthèse du projet (objectifs, description sommaire, public visé).

3. Note justifiant le besoin d'une aide à la finition et précisant son emploi exact (**uniquement pour l'Aide à la Finition**)

4. Synopsis.

5. Scénario dialogué pour les fictions ou traitement pour les documentaires protégés par un organisme de gestion collective de droits d'auteurs (BURIDA)

6. Curriculum vitae de l'auteur du scénario.

7. Curriculum vitae du réalisateur.

8. Budget de production détaillé.

9. Plan de financement distinguant, d'une part, les financements acquis et prouvés et, d'autre part, les financements prévus.

10. Documents attestant des financements acquis (y compris : notifications de subventions, accords de coproduction, contrats de préachat de droits de diffusion et mandats de distribution avec minimum garanti, le cas échéant).

11. Calendrier d'exécution mentionnant la date de début de tournage, la durée du tournage, la date de début de la post-production, et la date prévisionnelle de livraison du produit fini.

12. Calendrier d'exécution de la postproduction dont la durée ne pourra excéder six mois après réception de la subvention. **(uniquement pour l'Aide à la Finition)**
13. Plan de diffusion de l'œuvre.
14. Statuts de la société de production (Registre de Commerce, Déclaration fiscale d'Existence enregistrés par l'autorité compétente du pays) et répartition de son capital social
15. Une attestation délivrée par l'administration des impôts certifiant que la société de production est en situation fiscale régulière, ***pour les projets retenus.***
16. Un relevé d'identité bancaire au nom de la société de production.
17. Copies des contrats de cession de droits avec l'(les) auteur(s) du scénario ou du traitement indiquant expressément le montant et le mode de rémunération.
18. Copies des contrats de cession de droits avec le(s) réalisateur(s) indiquant expressément le montant et le mode de rémunération.
19. Liste des techniciens avec leur nationalité et leur fonction.
20. Une autorisation de tournage avec les différents lieux ou liste des sites, ***pour les projets retenus.***
21. Lien vers une vidéo en ligne (valable au moins 3 mois) avec au minimum 10 minutes de pré-montage. Si les commentaires ou dialogues ne sont pas en français, ils doivent être sous-titrés ; ces éléments peuvent être reçus par les membres de la commission jusqu'à 2 semaines avant la date de la commission. Passé ce délai, le projet concerné sera retiré de l'ordre du jour de la Commission. **(uniquement pour l'Aide à la Finition)**

B / Pour les Séries

1. Formulaire de présentation de projet (à télécharger en ligne sur les sites de l'ONAC-CI et du FONSIC puis à remplir, en y plaçant un lien de visionnage d'une œuvre précédente du réalisateur – au moins un court-métrage).
2. «**Bible**» du projet (concept pour les projets de fiction: personnages, décors, arches dramatiques).
3. Synopsis des 6 premiers épisodes (ou de la totalité des épisodes pour les séries de moins de 6 épisodes.)
4. Scénarios dialogués de **deux épisodes** pour les séries de 52 minutes ou plus, **trois épisodes** pour celles de 26 minutes ou plus et **quatre épisodes** pour celles de moins de 26 minutes protégés par un organisme de gestion collective de droits d'auteurs (BURIDA).
5. Document attestant la participation à une résidence d'écriture ou à un atelier de

développement ou tout autre moyen de preuve indiquant que cette étape est parfaitement achevée.

6. Curriculum vitae du (des)réalisateur(s).

7. Curriculum vitae du (des)scénariste(s).

8. Budget de production détaillé.

9. Plan de financement distinguant, d'une part, les financements acquis et, d'autre part, les financements prévus.

10. Documents attestant des financements acquis (y compris : notifications de subventions, contrats de préachat de droits de diffusion et mandats de distribution avec minimum garanti le cas échéant).

11. Calendrier d'exécution mentionnant la date de début de tournage, la durée du tournage, la date de début de la post-production, et la date prévisionnelle de livraison du produit fini.

12. Calendrier d'exécution de la postproduction (**Uniquement pour l'aide à la Finition**)

13. Note justifiant le besoin d'une aide à la Finition et précisant son emploi exact (**Uniquement pour l'aide à la Finition**)

14. Plan de diffusion et de circulation de l'œuvre.

15. Statuts de la structure de production (enregistrés par l'autorité compétente du pays) et répartition de son capital social;

16. Une attestation délivrée par l'administration des impôts certifiant que la société de production est en situation fiscale régulière, ***pour les projets retenus.***

17. Un relevé d'identité bancaire au nom de la société de production.

18. Copies des contrats de cession de droits avec l'(les) auteur(s) du scénario ou du traitement indiquant expressément le montant et le mode de rémunération

19. Copies des contrats de cession de droits avec le(s) réalisateur(s) indiquant expressément le montant et le mode de rémunération

20. Liste des techniciens avec leur nationalité et leur fonction.

21. Une autorisation de tournage avec les différents lieux ou liste des sites, ***pour les projets retenus.***

C / AIDE AU DEVELOPPEMENT

- 1.** Une demande d'aide signée par le scénariste ou réalisateur ou le représentant légal de la société de production.
- 2.** La présentation du scénario avec ou sans dialogue.
- 3.** Une note d'intention de l'auteur du scénario ou le réalisateur.
- 4.** L'accord de principe du scénariste en faveur de la société de production afin de porter son projet à l'écran.
- 5.** Une attestation de la société de production affirmant sa volonté de porter le scénario à l'écran dans le délai convenu avec le scénariste.